



Dossier suivi : DGS

Tumaraa, le 17 septembre 2020

Monsieur Jean-Luc Le Mercier
Président
Chambre territoriale des comptes
BP 331
98713 Papeete

CHAMBRE TERRITORIALE DES COMPTES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

2020-285

18 SEP. 2020

COURRIER ARRIVÉE

Objet : Notification des observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Tumaraa
Réf. : Courrier n°2020-258 du 18 août 2020
P.J. : Les pièces listées à l'annexe 1

Monsieur le président,

Par courrier daté du 18 août dernier, vous m'avez transmis le rapport d'observations définitives rédigé dans le cadre du contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Tumaraa pour les exercices 2014 et suivants.

Son contenu appelle de ma part les remarques suivantes :

A. 2.2.2 L'amortissement des subventions d'équipement

Conformément aux engagements pris devant les représentants de la chambre, les membres du conseil municipal ont, le 28 mai 2020, à travers la délibération n°62/CT/2020, approuvé la décision modificative n°1 au sein du budget principal de l'exercice 2020 à l'intérieur de laquelle apparaissait la régularisation des exercices 2014 à 2019 de l'amortissement de la subvention versée par le budget principal au budget annexe de l'eau en 2012.

Dans le prolongement de cette délibération, ladite régularisation a fait l'objet des écritures suivantes (PJ 01) :

- Un mandat au compte 6811 de la section de fonctionnement ;
- Un titre au compte 28041642 de la section d'investissement.

Le rattrapage des amortissements a donc bien été effectué, concomitamment à la reprise des subventions versées par la Polynésie française et par l'Etat, via le contrat de projets, pour le financement d'un second réservoir d'eau (PJ 02).

B. 2.3.3 Une présentation par opération d'équipement non exhaustive

Le tableau n°3 figurant dans le rapport d'observations définitives contient une coquille : il faut en effet lire au titre de l'année 2017 3 418 686 Fcfp et non - 3 418 686 Fcfp.

Le tableau communiqué par la commune ne contenait pas cette coquille :

Année (2015 à 2019)	Compte administratif Opération d'équipement 2014-02	Edition « grand livre - par imputation » Opération 201402	Différence	Cumul des réalisations apparaissant au compte administratif
2015	4 308 355 Fcfp	4 308 355 Fcfp	0 Fcfp	4 308 355 Fcfp
2016	12 207 040 Fcfp	12 207 040 Fcfp	0 Fcfp	16 515 395 Fcfp
2017	1 919 770 Fcfp	5 338 456 Fcfp	3 418 686 Fcfp	18 435 165 Fcfp
2018	18 565 277 Fcfp	18 565 277 Fcfp	0 Fcfp	37 000 442 Fcfp
2019	660 176 Fcfp	660 176 Fcfp	0 Fcfp	21 323 886 Fcfp ²⁰²⁰
Total	37 660 618 Fcfp	41 079 304 Fcfp	3 418 686 Fcfp	

C. 3.2.1 Les dépenses d'investissement

Les trois opérations initiées en 2019 et listées dans le rapport d'observations définitives au titre des restes à réaliser ont été finalisées à la date du 17 septembre 2020.

D. 7.2.2 Un faible taux de rendement nécessitant un programme d'investissement qui n'a pas été planifié et pour un réseau non encore amorti

Les investissements prévus

La commune n'a pas signé de convention avec l'office français pour la biodiversité dans la mesure où la demande de financement n'a pas été encore déposée à la date du 17 septembre 2020.

Le concours financier du fonds intercommunal de péréquation (FIP) a quant à lui été obtenu conformément aux décisions des membres du comité des finances locales le 21 février 2020 mais n'a pas encore été matérialisé par la prise d'un arrêté.

Restant à votre disposition pour tout éventuel complément d'information, je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma parfaite considération.

Le maire

M. Cyril TETUANUI



Copie(s) :
Chrono
DGS



N°	ANNEXE 1 AU COURRIER N°499/CT/2020 LISTE DES PIECES JOINTES
01	Mandat n°346 du 22 juillet 2020 et titre n°104 du 22 juillet 2020
02	Mandat n°81 du 22 juillet 2020 et titre n°57 du 22 juillet 2020

RETENUES ET OPPOSITIONS		
REFERENCE DES OPPOSITIONS		MONTANT
Total des retenues et oppositions		
NET A PAYER (A)		9 . 495 . 304

Collectivité ou établissement - Budget

COMMUNE DE TUMARAA BUDGET PRINCIPAL
PK 15 côté mer 98735 TUMARAA

Comptable chargé du recouvrement

TRESORIER DES ISLV
UTUROA
98735 TUMARAA
Tel : 40.46.71.50
Fax : 40.46.71.71
Guichet : INSTOM Papeete 45189-00003-6C130000000-64

TITRE EXECUTOIRE

en application de l'article 799 du code de procédure civile de la Polynésie française,
émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23,
R.2342-4, R.3342-8-1et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales.

COPIE A JOINDRE
AU COMPTE DE GESTION

Exercice 2020

NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	SOMME NETTE HORS TAXES	MONTANT T.V.A.	REFERENCE DU TITRE - OBJET ET DECOMPTE					IMPUTATION	MONTANT T.T.C.
			Année origine	Date d'émission	Numéro bordereau	Numéro du titre	Intérêts taux et point de départ		
1 Paierie des ISLV BP 4 UTUROA RAIATEA ILES SOUS LE VENT 98735 UTUROA			20	22.07.20	46	104		040 280416 020	9.495.304
			20R00175 01 Amortissement subvention d'équipement de					0	
			Amortissement subvention d'équipement de l'année 2012 et 2019 Selon délib 85/CT/12 Selon délib 102/CT/2019 Jte au mdt 346 BP						
	9.495.304							TOTAL	9.495.304

L'ordonnateur

Paierie des ISLV

BP 4 UTUROA RAIATEA
ILES SOUS LE VENT
98735 UTUROA

Collectivité ou établissement

COMMUNE DE TUMARAA
BUDGET EAU
Comptable assignataire
TRESORIER DES ISLV
UTUROA 98735 TUMARAA
BIC : INDDFRP1XXX IBAN : FR4345189000036C03000000016
Tel : 40.46.71.50 Fax : 40.46.71.71

MANDAT DE PAIEMENT

ATTENTION - La validité de ce mandat de paiement est limitée. En cas de retard apporté à son encaissement par le créancier, ce dernier court le risque de se voir opposer la prescription à l'expiration du délai de déchéance prévu par la loi n°68-1250 du 30 décembre 1968.

Exercice 2020

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER COMPTE A CREDITER	REFERENCE DU MANDATEMENT - OBJET DE LA DEPENSE - PIECE JUSTIFICATIVE					HT	TVA	SOMME MANDATEE
	Année d'origine	Date émission	Numéro du Bordereau	Numéro du Mandat				
1 Paierie des ISLV BP 4 UTUROA RAIATEA ILES SOUS LE VENT 98735 UTUROA OPT PF PAPEETE 14168 00001 9442210R068 84 FR5014168000019442210R06884	2.790.193	2020	22.07.20	33	81			
Subvention d'équipement Selon certificat administratif Selon délib 63/CT/2020 Jte titre 57 BA								
Marché : N° Inventaire :								
TOTAUX						2.790.193		2.790.193

Vu bon à payer pour la somme de (A)	Pour Acquit de la somme nette à payer (A) A <u>TUMARAA</u> le <u>22-07-2020</u>
Opération comptabilisée par le comptable assignataire dans les écritures de la journée du _____	Arrêté le présent mandat à la somme figurant en colonne "somme mandatée" L'ordonnateur

RETENUES ET OPPOSITIONS		
REFERENCE DES OPPOSITIONS		MONTANT
Total des retenues et oppositions		
NET A PAYER (A)		2.790.193

Collectivité ou établissement - Budget

COMMUNE DE TUMARAA BUDGET EAU
PK 15 côté mer 98735 TUMARAA

Comptable chargé du recouvrement

TRESORIER DES ISLV
UTUROA
98735 TUMARAA
Tel : 40.46.71.50
Fax : 40.46.71.71
Guichet : INSTOM Papeete 45189-00003-6C130000000-64

TITRE EXECUTOIRE

en application de l'article 799 du code de procédure civile de la Polynésie française,
émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23,
R.2342-4, R.3342-8-1et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales.

COPIE A JOINDRE
AU COMPTE DE GESTION

Exercice 2020

NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	SOMME NETTE HORS TAXES	MONTANT T.V.A.	REFERENCE DU TITRE - OBJET ET DECOMPTE					IMPUTATION	MONTANT T.T.C.
			Année origine	Date d'émission	Numéro bordereau	Numéro du titre	Intérêts taux et point de départ		
1 Paierie des ISLV BP 4 UTUROA RAIATEA ILES SOUS LE VENT 98735 UTUROA			20	22.07.20	39	57		042 777 000	2.790.193
			20R00102 01 Subvention d'équipement					0	
			Subvention d'équipement Selon certificat administratif Selon délib 63/CT/2020 Jte au mdt 81 BA						
	2.790.193							TOTAL	2.790.193

L'ordonnateur

Paierie des ISLV

BP 4 UTUROA RAIATEA
ILES SOUS LE VENT
98735 UTUROA